

Réforme enfin approuvée

JURYS CENTRAUX ♦

Le Parlement de la Fédération

Wallonie-Bruxelles a

définitivement approuvé mercredi

un projet de décret réformant

l'organisation des jurys de

l'enseignement secondaire, cette

filière qui permet à des jeunes qui

ont interrompu leur scolarité de

malgré tout décrocher un diplôme

de fin de secondaire.

Le texte remodèle complètement la

structure actuelle des jurys définie

par un décret de 2004 afin d'en

améliorer le fonctionnement, les

coûts et le service rendu au public,

jugé actuellement médiocre. Pour

ce faire, les différents jurys seront

regroupés dans une structure

propre intégrée au sein de la

direction générale de

l'enseignement obligatoire (DGEO).

Le décret renvoie également

l'organisation de ces épreuves à

des programmes officiels, tout en

assouplissant l'organisation des

sessions d'examens.

Nouveauté : un examen réussi par

un candidat restera acquis d'une

session à l'autre, ce qui n'était pas

le cas jusqu'à présent.